

5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine Siège d'exploitation 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

Tél. (+32) 02 88 02 171 E-mail info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

SPECIMEN

DATE DU CONTRÔLE ADRESSE DU CONTRÔLE 31/03/2025 (11:30 - 12:15) Rue Joseph II 114 - 7110

N° Compte BE57 0688 9789 1035

Florian Fontaine AGENT VISITEUR TYPE DE CONTRÔLE Visite de contrôle (6.5.)

TVA BE0536501654

147,2025/98685/D01:





DONNÉES GÉNÉRALES Adresse de l'installation

Type de locaux Obiet du contrôle Propriétaire Responsable des travaux

Dérogations applicables/applique

Rue Joseph II 114 - 7110 Houdeng-Aimeries

Unité d'habitatic n (m)ison)



(8.2.2.) - Far les existantes des installations domestiques réalisées à partir du 1er juin 2020 (6.5.8.1.)



DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)

Code EAN Numéro du compte

Index jour/nuit Type de coupure générale Câble co pot ur - lableau Tension nominale de service

Courant nominal de la protection de branche

Pas OK

CRES ASSETS

Non communiqué 36729179

39314.6/ Teco

VFVB 4 x 10 mm²

230V - AC 40A

CONTRÔLE

Les fondations datent

Type d'électrode de terre

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position

auets

Pas mesurable Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω) Pas OK Conformité des liaisons équipotentielles et des PE

Test de continuité Contrôle boucle de défaut

Protection contre les contacts indirects

D'avant le 1/10/1981

Pas concluant

Concluant Pas OK

Le ou les socles de prise en défaut sont localisés dans

Nombre de tableaux

sitif différentiel de tête Dispositif différentiel supplémentaire

Fixation/Etat/Détérioration matériel Contrôle visuel appareils fixes et/ou mob Protection contre les contacts directs

Résistance générale d'isolement (MΩ) Adéquation DPCDR - prise de terre Adéquation protections surintens.

ID - 40A - 30mA - type A - test OK Pas OK Pas OK Pas OK

Nombre de circuits

10 A - 300mA - type A - test OK

25+1

75.6 Sans objet Pas OK

lecuisine

CONCEDSION: NON CONFORMS

A la date du 31/03/2025 , l'installation électrique e k e Joseph II 114 - 7110 Houdeng-Aimeries n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les insu lations électriques à basse tension et à trè s basse tension.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les il fractions constatées pendant la visite de contrôle, univent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes.

Une nouvelle visite de contrôle est à exécular pour constater la disparition des infractions ar le même organisme au plus tard avant le 31/03/2026.

Signature





5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine Siège d'exploitation 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035 TVA BE0536501654



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

SPECIMEN

147,2025/98685/D01:1

> LISTE DES INFRACTIONS

- Le câble d'alimentation du tableau principal n'est pas conforme. 4.4.1.5.;4.3.3.;5.2.7. La tension d'alimentation n'est pas indiquée clairement de manière apparente sur
- chaque tableau de répartition et de manoeuvre. 3.1.3.3.a
- Il n'y a pas/plus de porte au tableau. 5.3.5.1.
- Le degré de protection d'enveloppe(s) n'est pas au moins égal à IPXX-B. -
- Le tableau électrique ne possède pas une enveloppe de protection satisfaisante. -
- La section des conducteurs n'est pas adaptée au calibre des disjoncteurs et des fusibles. 4.4.1.5.
- Des conducteurs du type VOB ne sont pas placés sous conduit et/ou comme il se doit.
- Il faut revoir la fixation d'un/des luminaire(s) 1.4 / 9.1
- Les liaisons équipotentielles supplémentaires dans la salle de bain pour toutes les parties métalliques simultanément accessibles et les conducteurs de protection de tous les appareils et machines électriques ne sont pas réal sées. 4.2.3.2.;5.4.4.2.;7.1.4.4.;8.2.1.
- L'interdiction de supprimer, d'altérer ou de détruire la protection contre les chocs électriques par contacts directs ou indirects, ou tout système de protection de
- l'installation électrique, n'est pas respectée. 9.5. L'utilisation de douilles pour alimenter un point d'éclairage dans l'af ente de l'appareil
- d'éclairage définitif n'est autorisée 4.2.4.3.a Un ou des socles de prises de courant ne comportent pas une seu
- La résistance de dispersion de la prise de terre n'a pas ou être mesurée car le sectionneur de terre n'était pas accessible, était cassé ou absent ou n'a pas pu être ouvert (écroux oxidés ou autre). 5.4.3.5.;5.1.5.
- La section des circuits et/ou le calibre de la protection n'est pa des machines qui y sont connectées. - 5.2.1.2.;8.2.2.

- Les schimas unifilaires et/ou plans de nosine sont pas présents. 3.1.2.;6.4.6... 5.7.;9.1.2.
 Les circuits, les appareils de coupure et/ou les dir positifs de protection ne sont pas

- Les circuits, lés appareils de coupure et/ou les di positifs de protection ne sont pas repérés de manière claire et visible. 3.1.3.

 .e(s) tableau(x) de répartition n'est (sont) , rs conforme(s). 5.3.5.1.

 Il manque des obturateurs dans le table ut ale trique. 4.2.2.1.;4.2.2.3.

 Conque unipolaire non conforme. 14.4.4. 15.3.5.4.

 Raccordements et assemblage, les contexions ou dérivations des câbles ne sont pas effectués en conformité avec les regles de l'art, elles doivent être réalisées dans des boîtes de dérivation, des tableaut, aux bornes des interrupteurs ou des prises de courant ou dans les appareils d'éclamage. Les boîtes d'encastrement des prises et interrupteurs doivent être utils imment larges pour y réaliser facilement les connexions. 5.2.6.1 connexions. - 5.2.6.1
- connexions. 5.2.6.1

 Il faut revoir l'introduction des conducteurs dans le matériel électrique. 4.2;5.3.4.2

 La continuité du PE vers les contacts de terre des socles de prise et/ou vers des appareils de classe 1 000 et fixe et/ou des liaisons équipotentielles (principales, supplémentaires) n'est pas valisée. 6.4.6.4;6.5.7.2.

 Du matériel électrique est présent dans un/des volume(s) qui ne lui est/sont pas autorisé(s) de la sine e bains/de douche. 7.1.5.3.

 L'indice de protec on contre les contacts directs des luminaires, socles de prises et/ou interrupteurs n'est pas suffisant il faut placer des globes, des caches, des couvercles adaptés 4.2.2
- interrupteurs n'es adaptés. 4.2 2 Des modes de

- adaptes. 4.2 2

 Des modes de , osc., connections et/ou dérivations ne sont pas conformes. 5.2.;8.2.1.

 Des canalisations électriques et/ou leur pose ne possèdent pas une résistance mécanior o uffisante face aux sollicitations auxquelles elles sont soumises. 5.2.1.5.

 Les car al sa ons principales d'eau et/ou de gaz internes au bâtiment, et/ou les colon es , incipales du chauffage central et de climatisation et/ou les éléments métallique, siyas et accessibles qui font partie de la septeture de la construction et/ou. métalliques fixes et accessibles qui font partie de la structure de la construction et/ou "s auti, s éléments métalliques principaux ne sont pas connectés à la borne principale de 2rre - 4.2.3.2.;5.4.4.1.;8.2.1.

REMARQUES

- Nous ne pouvons pas exclure qu'au dépôt des schémas il puisse y avoir d'autres infractions
- L'habitation étant meublée et les plans n' yant pas été fournis, il se peut que tout n'a pu être vérifié.
- pu etre veritie.

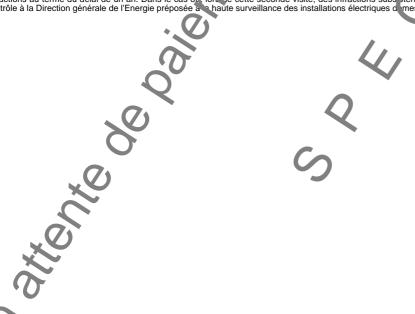
 Il convient de placer un câble de liaison équival nt au principe de la double isolation entre le compteur et le tableau contenant le direrentiel général. Sinon, il faut placer le dispositif différentiel général le plus près possible des bornes aval du comp aur CPD et le câble entre le compteur et ce dispositif différentiel doit être mis sous tube colant.
- La prise de terre n'a pu être mesurée, elle selle à vérifier lors du prochain contrôle. Les connexions et/ou dérivations sont à réaliser de se boîtes prévues à cet effet. Lors d'une rénovation de l'installation éle angue, les dérogations pourraient ne plus être appliquées.

Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu.

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ; b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension soient en tout temps observés ;

- et à très basse tension soient en tout temps observés;
 c) de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de con. Je, de l'installation électrique dans un dossier, de le renir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel localire;
 d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant;
 e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surrellance du Service Public Fédéral ayant l'Energie de les ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électrique tout, mo diffication ou extension non importante survenue sur l'installation électrique;
 g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle le propriété avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
 h) si des infractions ont été constatées lors de la visite le contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas ou lois de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée a phaute surveillance des installations électriques d'mestiques.





 Siège social
 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine

 Siège d'exploitation
 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux

 Siège d'exploitation
 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse

 Siège d'exploitation
 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035

Tél. (+32) 02 88 02 171

E-mail info@certinergie.be

Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

TVA BE0536501654

SPECIMEN

RÉi 147/2025/98685/D01:1







Siège social 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine
Siège d'exploitation 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux
Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse
Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles
N° Compte BE57 0688 9789 1035 TVA BE0536501654

Tél. (+32) 02 88 02 171
E-mail info@certinergie.be
Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

SPECIMEN

RÉi 147/2025/98685/D01:1







 Siège social
 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine

 Siège d'exploitation
 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux

 Siège d'exploitation
 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse

 Siège d'exploitation
 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035

E-mail in Site internet w

Tél.

(+32) 02 88 02 171 info@certinergie.be www.certinergie.be

FAC 563 - INSP

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

TVA BE0536501654

SPECIMEN

RÉi 147/2025/98685/D01:1







Siège d'exploitation Siège d'exploitation Siège d'exploitation

5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles N° Compte BE57 0688 9789 1035 TVA BE0536501654

(+32) 02 88 02 171 info@certinergie.be E-mail www.certinergie.be Site internet



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

SPECIMEN

RÉ: 147,2025/98685/D01:1









 Siège social
 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine

 Siège d'exploitation
 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux

 Siège d'exploitation
 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse

 Siège d'exploitation
 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035

Tél. (+32) 02 88 02 171
E-mail info@certinergie.be
Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

TVA BE0536501654

SPECIMEN

RÉi 147/2025/98685/D01:1







 Siège social
 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine

 Siège d'exploitation
 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux

 Siège d'exploitation
 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse

 Siège d'exploitation
 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

 N° Compte BE57 0688 9789 1035
 TVA BE0536501654

Tél. (+32) 02 88 02 171

E-mail info@certinergie.be
Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

SPECIMEN

RÉi 147/2025/98685/D01:1







 Siège social
 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine

 Siège d'exploitation
 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux

 Siège d'exploitation
 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse

 Siège d'exploitation
 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035

Tél. (+32) 02 88 02 171
E-mail info@certinergie.be
Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

TVA BE0536501654

SPECIMEN

RÉi 147/2025/98685/D01:1







 Siège social
 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine

 Siège d'exploitation
 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux

 Siège d'exploitation
 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse

 Siège d'exploitation
 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035

Tél. (+32) 02 88 02 171

E-mail info@certinergie.be

Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

TVA BE0536501654

SPECIMEN

RÉi 147/2025/98685/D01:1









Siège d'exploitation Siège d'exploitation Siège d'exploitation

5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles N° Compte BE57 0688 9789 1035 TVA BE0536501654

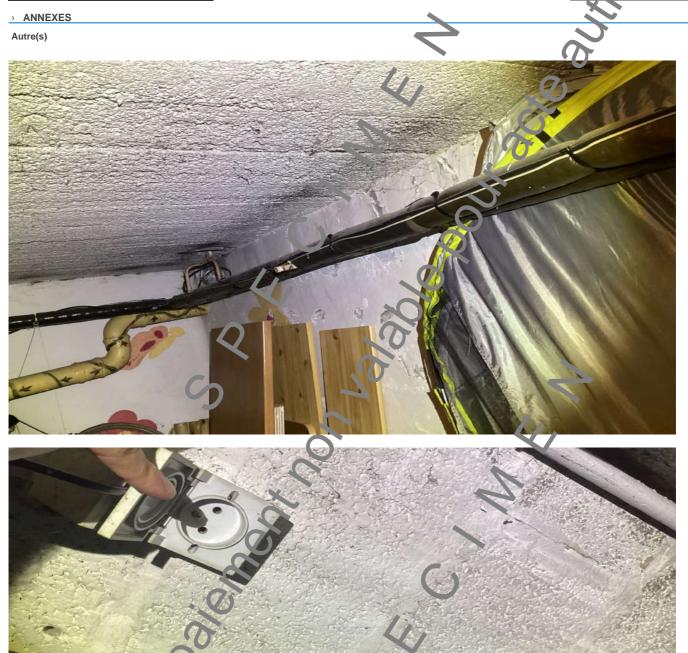
(+32) 02 88 02 171 E-mail info@certinergie.be www.certinergie.be Site internet



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

SPECIMEN

RÉi 147/2025/98685/D01:1





Siège social Siège d'exploitation Siège d'exploitation Siège d'exploitation 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles Tél.(+32) 02 88 02 171E-mailinfo@certinergie.beSite internetwww.certinergie.be



N° Compte BE57 0688 9789 1035 TVA BE0536501654

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

SPECIMEN

RÉi 147/2025/98685/D01:1







Siège social 5
Siège d'exploitation 1
Siège d'exploitation 5
Siège d'exploitation 3

N° Compte BE57 0688 9789 1035

5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles Tél. (+32) 02 88 02 171

E-mail info@certinergie.be
Site internet www.certinergie.be

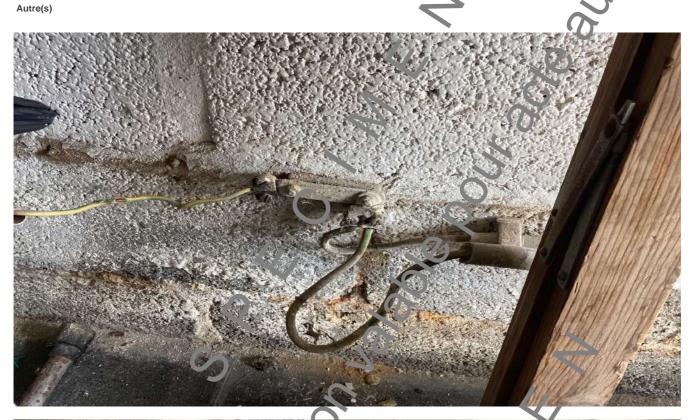


Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

TVA BE0536501654

SPECIMEN

RÉi 147/2025/98685/D01:1







Siège social 5 rue Haute Siège d'exploitation 156 Chaus Siège d'exploitation 599 Brusse Siège d'exploitation 367 Avenue

N° Compte BE57 0688 9789 1035

5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles Tél. (+32) 02 88 02 171

E-mail info@certinergie.be

Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

TVA BE0536501654

SPECIMEN

RÉi 147/2025/98685/D01:1







 Siège social
 5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine

 Siège d'exploitation
 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux

 Siège d'exploitation
 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse

 Siège d'exploitation
 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035

Tél. (+32) 02 88 02 171
E-mail info@certinergie.be
Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

TVA BE0536501654

SPECIMEN

RÉi 147/2025/98685/D01:1







5 rue Haute Voie, 4537 Verlaine Siège d'exploitation 156 Chaussée de Tirlemont, 5030 Gembloux Siège d'exploitation 599 Brusselsesteenweg, 3090 Overijse Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035

Tél. (+32) 02 88 02 171 E-mail info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

TVA BE0536501654

SPECIMEN

RÉi 147/2025/98685/D01:1

